

Page: 1/10

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Crystal Clean Spray-Refill

· Code du produit: 10954, 11903, 11074

 · No CAS:
 7732-18-5

 · Numéro CE:
 231-791-2

Numéro d'enregistrement
 UFI:
 02-2119752839-21-0000
 6U2M-MJTC-J012-YJ7V

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

<u>déconseillées</u> Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la

<u>préparation</u> Dégraissant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· <u>Producteur/fournisseur:</u> AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH Tel. +49(0)911 - 642960

Lechstraße 28 Fax. +49(0)911 - 644456 D 90451 Nürnberg e-mail info@akemi.de

Service chargé des

renseignements: Laboratoire

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik

**GmbH** 

Tel. +49(0)911-64296-59 Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
 Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008 La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



· Mention d'avertissement

Attention

· Composants dangereux

<u>déterminants pour l'étiquetage:</u> 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

· <u>Mentions de danger</u> H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)



Page: 2/10

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

Nom du	produit:	Crystal	Clean	Spray-Refill
--------	----------	---------	-------	--------------

(suite de la page 1)
· Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le

récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

ľeau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires: Contient des produits biocides: 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, 1,2-

benzisothiazol-3(2H)-one

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.√PvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.1 Substances

· No CAS Désignation 7732-18-5 eaux distillees, de conductibilite ou de memedegre de purete

· Code(s) d'identification

· Numéro CE: 231-791-2

Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:	
CAS: 67-63-0	2-propanol

EINECS: 200-661-7 Flam. Liq. 2, H225 Numéro index: 603-117-00-0 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336

Reg.nr.: 01-2119457558-25-xxxx

Numéro index: 613-326-00-9 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318

Reg.nr.: 01-2120764690-50 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)

Skin Sens. 1A, H317; STOT SE 3, H335

EUH071

Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents conservateurs (BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE), parfums

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### · 4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Aucune mesure particulière n'est requise.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien

les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires (suite page 3)

FR

<1%

<1%

<5%



Page: 3/10

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

Nom du produit: Crystal Clean Spray-Refill

(suite de la page 2)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants

avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie: Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NOx)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres

substances toxiques n'est pas à exclure.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les

nappes d'eau souterraines.

 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre

7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

• 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas stocker avec les aliments.

(suite page 4)



(suite de la page 3)

Page: 4/10

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

Nom du produit: Crystal Clean Spray-Refill

· Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre le gel.

· Classe de stockage:

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 67-63-0 2-propanol

VLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son

élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection

et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du

produit.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

· Protection des mains: Des gants de protection contre les produits chimiques ne sont pas nécessaires.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la

peau est recommandée.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKODERM (http://www.stoko.com

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant

de la peau après manipulation: FRAPANTOL (http://ww.stoko.com)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau

après travail:

STOKO VITAN (http://www.stoko.com)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la

substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut

être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de

perméabilité et de la dégradation.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau

des gants

· Matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Couleur: Incolore

(suite page 5)



(suite de la page 4)

Page: 5/10

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

Nom du produit: Crystal Clean Spray-Refill

Inodore

Point de fusion/point de congélation:

0 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition

100 °C

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: · Supérieure: · Point d'éclair

Non déterminé. Non applicable.

Non déterminé.

· <u>pH</u> · Viscosité: Non déterminé.

· Viscosité cinématique à 20 °C

11 s (DIN 53211/4)

Dynamique à 20 °C:

0,952 mPas

· Solubilité · l'eau:

Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C:

23 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:

1 g/cm³

#### · 9.2 Autres informations

· Aspect:

· <u>Forme:</u> Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

Solvants organiques:

0,3 % 99,5 %

· Eau: · Masse moléculaire

18,02 g/mol

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles

néant

· Gaz inflammables

néant

· <u>Aérosols</u>

néant

· Gaz comburants

néant

· Gaz sous pression

néant

 $\cdot \, \underline{\text{Liquides inflammables}}$ 

néant

· Matières solides inflammables

néant

· Substances et mélanges autoréactifs

néant

(suite page 6)



Page: 6/10

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

Nom du produit: Crystal Clean Spray-Refill

(suite de la page 5)

· Liquides pyrophoriques

néant

· Matières solides pyrophoriques

néant

· Matières et mélanges auto-échauffants

néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau

néant

· Liquides comburants

néant

· Matières solides comburantes

néant

· Peroxydes organiques

néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

· Explosibles désensibilisés

néant

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/

conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

Réactions aux acides puissants.

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

· 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles. Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles:

· 10.6 Produits de décomposition

Pas de produits de décomposition dangereux connus dangereux:

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

(suite page 7)



Page: 7/10

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

Nom du produit: Crystal Clean Spray-Refill

(suite de la page 6)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

7732-18-5 eaux distillees, de conductibilite ou de memedegre de purete

Oral LD50 >89.800 mg/kg (rat)

Corrosion cutanée/irritation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas cutanée

remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

 Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas Toxicité pour la reproduction

remplis.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

Pas d'autres informations importantes disponibles. Toxicité aquatique:

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices

endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant · Indications générales:

(suite page 8)



Page: 8/10

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

Nom du produit: Crystal Clean Spray-Refill

(suite de la page 7)

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

• Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· Catalogue	alogue européen des déchets			
20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT			
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)			
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses			
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS			
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)			
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus			

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<ul> <li>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</li> <li>ADR, ADN, IMDG, IATA</li> </ul>	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· <u>ADR, ADN, IMDG, IATA</u> · <u>Classe</u>	néant
· <u>14.4 Groupe d'emballage</u> · <u>ADR, IMDG, IATA</u>	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément au instruments de l'OMI	<u>x</u> Non applicable.
· <u>Indications complémentaires de transport:</u>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I la substance n'est pas comprise

(suite page 9)



Page: 9/10

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

## Nom du produit: Crystal Clean Spray-Refill

(suite de la page 8)

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· <u>VOC EU</u> 2,8 g/l

· 15.2 Évaluation de la sécurité

**chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche

technique: Laboratoire Contact: Elke Hake

Fon ++49 (0)911 64296-59 @mail E.Hake@akemi.de 03.11.2021

· Date de la version précédente:

· Numéro de la version précédente: 2

· Acronymes et abréviations: RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de

fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

(suite page 10)



Page: 10/10

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 29.08.2022

Nom du produit: Crystal Clean Spray-Refill

(suite de la page 9)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO) ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

FR